

Déclaration annuelle des quantités d'azote épanchées ou cédées

Arrêté du 7 mai 2012 (JO du 8 mai 2012)

Ministère chargé de
l'environnement
Ministère chargé de
l'agriculture

Vous pouvez également télédéclarer à l'adresse suivante :
<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Période du 01/09/2013 au 31/08/2014

Informations générales relatives au déclarant

N° SIRET du déclarant

NOM, Prénom ou raison sociale du déclarant

Ancien N° SIRET du déclarant *

Adresse

N° PACAGE du déclarant

N° de TEL

SAU (si elle existe)

Adresse électronique

Les cadres en gris sont réservés à l'administration

Quantité d'azote produit par les animaux du déclarant

Catégorie de Bovins et autres herbivores	Azote produit / animal	Nb animaux *	Qté d'azote produit par catégorie (kg de N)
Bovins			
Bovin 1 - 2 ans, engraissement	40,500 Kg	<input type="text"/>	
Broutard < 1 an, engraissement	27,000 Kg	<input type="text"/>	
Femelle < 1 an	25,000 Kg	<input type="text"/>	
Femelle 1 - 2 ans, croissance	42,500 Kg	<input type="text"/>	
Femelle > 2 ans	54,000 Kg	<input type="text"/>	
Mâle 0 - 1 an, croissance	25,000 Kg	<input type="text"/>	
Mâle 0 - 1 an, engraissement	25,000 Kg	<input type="text"/>	
Mâle 1 - 2 ans, croissance	42,500 Kg	<input type="text"/>	
Mâle > 2 ans	73,000 Kg	<input type="text"/>	
Place veau de boucherie	6,300 Kg	<input type="text"/>	
Vache de réforme	40,500 Kg	<input type="text"/>	
Vache laitière (si > 75% de surface en herbe dans la SFP)	95,000 Kg	<input type="text"/>	
Vache laitière, temps extérieur bâtiment < 4 mois - Prod laitière < 6000 Kg lait/vache/an	75,000 Kg	<input type="text"/>	
Vache laitière, temps extérieur bâtiment < 4 mois - Prod laitière entre 6000 et 8000 Kg lait/vache/an	83,000 Kg	<input type="text"/>	
Vache laitière, temps extérieur bâtiment < 4 mois - Prod laitière > 8000 Kg lait/vache/an	91,000 Kg	<input type="text"/>	
Vache laitière, temps extérieur bâtiment entre 4 à 7 mois - Prod laitière < 6000 Kg lait/vache/an	92,000 Kg	<input type="text"/>	
Vache laitière, temps extérieur bâtiment entre 4 à 7 mois - Prod laitière entre 6000 et 8000 Kg lait/vache/an	101,000 Kg	<input type="text"/>	
Vache laitière, temps extérieur bâtiment entre 4 à 7 mois - Prod laitière > 8000 Kg lait/vache/an	111,000 Kg	<input type="text"/>	
Vache laitière, temps extérieur bâtiment > 7 mois - Prod laitière < 6000 Kg lait/vache/an	104,000 Kg	<input type="text"/>	
Vache laitière, temps extérieur bâtiment > 7 mois - Prod laitière entre 6000 et 8000 Kg lait/vache/an	115,000 Kg	<input type="text"/>	
Vache laitière, temps extérieur bâtiment > 7 mois - Prod laitière > 8000 Kg lait/vache/an	126,000 Kg	<input type="text"/>	
Vache nourrice, sans son veau	68,000 Kg	<input type="text"/>	
Vache nourrice, sans son veau	68,000 Kg	<input type="text"/>	

Commentaire en cas de déclaration de plusieurs types de vaches laitières :

Ovins

Agneau engraisé produit	1,500 Kg	<input type="text"/>	
Agnelle	5,000 Kg	<input type="text"/>	
Bélier	10,000 Kg	<input type="text"/>	
Brebis	10,000 Kg	<input type="text"/>	
Brebis laitière	10,000 Kg	<input type="text"/>	

Caprins

Bouc	10,000 Kg	<input type="text"/>	
Chèvre	10,000 Kg	<input type="text"/>	

	Chevreau engraisé produit	1,500 Kg	<input type="text"/>	
	Chevrette	5,000 Kg	<input type="text"/>	
Equins				
	Cheval	44,000 Kg	<input type="text"/>	
	Cheval (lourd)	51,000 Kg	<input type="text"/>	
	Jument seule	37,000 Kg	<input type="text"/>	
	Jument seule (lourd)	44,000 Kg	<input type="text"/>	
	Jument suitée	44,000 Kg	<input type="text"/>	
	Jument suitée (lourd)	51,000 Kg	<input type="text"/>	
	Poulain 1 - 2 ans	37,000 Kg	<input type="text"/>	
	Poulain 1 - 2 ans (lourd)	44,000 Kg	<input type="text"/>	
	Poulain 6 mois - 1 an	18,000 Kg	<input type="text"/>	
	Poulain 6 mois - 1 an (lourd)	22,000 Kg	<input type="text"/>	
Catégorie Porcins - classés selon le système d'élevage				
	Azote produit / animal		Nb animaux *	Qté d'azote produit par catégorie (kg de N)
Caillebotis seul	Truie sur lisier - Alimentation standard	17,500 Kg	<input type="text"/>	
	Truie sur lisier - Alimentation biphasé	14,500 Kg	<input type="text"/>	
	Porcelet 8 à 30 Kg sur lisier - Alimentation standard	0,440 Kg	<input type="text"/>	
	Porcelet 8 à 30 Kg sur lisier - Alimentation biphasé	0,400 Kg	<input type="text"/>	
	Porc engraissement > 30 Kg poids vif sur lisier - Alimentation standard	3,250 Kg	<input type="text"/>	
	Porc engraissement > 30 Kg poids vif sur lisier - Alimentation biphasé	2,700 Kg	<input type="text"/>	
	Litière de paille accumulée	Truie sur paille - alimentation standard	14,300 Kg	<input type="text"/>
Truie sur paille - alimentation biphasé		11,800 Kg	<input type="text"/>	
Truie sur paille compostée - alimentation standard		11,800 Kg	<input type="text"/>	
Truie sur paille compostée - alimentation biphasé		9,800 Kg	<input type="text"/>	
Porcelet 8 à 30 Kg sur paille - Alimentation standard		0,310 Kg	<input type="text"/>	
Porcelet 8 à 30 Kg sur paille - Alimentation biphasé		0,290 Kg	<input type="text"/>	
Porcelet 8 à 30 Kg sur paille compostée - Alimentation standard		0,220 Kg	<input type="text"/>	
Porcelet 8 à 30 Kg sur paille compostée - Alimentation biphasé		0,200 Kg	<input type="text"/>	
Porc engraissement > 30 Kg poids vif sur paille - Alimentation standard		2,330 Kg	<input type="text"/>	
Porc engraissement > 30 Kg poids vif sur paille - Alimentation biphasé		1,930 Kg	<input type="text"/>	
Porc engraissement > 30 Kg poids vif sur paille compostée - Alimentation standard		1,630 Kg	<input type="text"/>	
Porc engraissement > 30 Kg poids vif sur paille compostée - Alimentation biphasé		1,350 Kg	<input type="text"/>	

Litière de sciure accumulée	Porcelet 8 à 30 Kg sur sciure - Alimentation standard	0,190 Kg		
	Porcelet 8 à 30 Kg sur sciure - Alimentation biphasé	0,170 Kg		
	Porcelet 8 à 30 Kg sur sciure compostée - Alimentation standard	0,170 Kg		
	Porcelet 8 à 30 Kg sur sciure compostée - Alimentation biphasé	0,150 Kg		
	Porc engraissement > 30 Kg poids vif sur sciure - Alimentation biphasé	1,140 Kg		
	Porc engraissement > 30 Kg poids vif sur sciure - Alimentation standard	1,370 Kg		
	Porc engraissement > 30 Kg poids vif sur sciure compostée - Alimentation standard	1,230 Kg		
	Porc engraissement > 30 Kg poids vif sur sciure compostée - Alimentation biphasé	1,020 Kg		

Correction à apporter au rejet lorsque le poids d'abattage est supérieur à 112 Kg

Quantité supplémentaire par kg de poids vif pour certains animaux	Quantité d'azote / kg de poids supplémentaire à l'abattage	Nb total de kg de poids supplémentaire à l'abattage	Qté d'azote produit / an (kg de N)
Caillebotis seul	Porc engraissement > 112 Kg poids vif sur lisier - Alimentation standard	0,048 Kg	
	Porc engraissement > 112 Kg poids vif sur lisier - Alimentation biphasé	0,043 Kg	
Litière de paille accumulée	Porc engraissement > 112 Kg poids vif sur paille - Alimentation standard	0,034 Kg	
	Porc engraissement > 112 Kg poids vif sur paille - Alimentation biphasé	0,031 Kg	
	Porc engraissement > 112 Kg poids vif sur paille compostée - Alimentation standard	0,024 Kg	
	Porc engraissement > 112 Kg poids vif sur paille compostée - Alimentation biphasé	0,022 Kg	
Litière de sciure accumulée	Porc engraissement > 112 Kg poids vif sur sciure - Alimentation standard	0,020 Kg	
	Porc engraissement > 112 Kg poids vif sur sciure - Alimentation biphasé	0,018 Kg	
	Porc engraissement > 112 Kg poids vif sur sciure compostée - Alimentation standard	0,018 Kg	
	Porc engraissement > 112 Kg poids vif sur sciure compostée - Alimentation biphasé	0,016 Kg	

Catégorie Volailles	Azote produit / animal	Nb animaux *	Qté d'azote produit par catégorie (kg de N)
Caille,Future reproductrice (œufs et chair)	0,009 Kg	<input type="text"/>	
Caille,Label	0,012 Kg	<input type="text"/>	
Caille,Pondeuse (œuf et reproduction)	0,046 Kg	<input type="text"/>	
Caille,Standard	0,015 Kg	<input type="text"/>	
Canard,Barbarie (mixte)	0,072 Kg	<input type="text"/>	
Canard,Barbarie mâle	0,085 Kg	<input type="text"/>	
Canard,Canard Pékin	0,070 Kg	<input type="text"/>	
Canard,Colvert (pour lâchage)	0,049 Kg	<input type="text"/>	
Canard,Colvert (pour tir)	0,104 Kg	<input type="text"/>	
Canard,Colvert reproducteur	0,470 Kg	<input type="text"/>	
Canard,Mulard gras	0,047 Kg	<input type="text"/>	
Canard,Mulard prêt à gaver (extérieur)	0,112 Kg	<input type="text"/>	
Canard,Mulard prêt à gaver (intérieur)	0,122 Kg	<input type="text"/>	
Cane,Barbarie future reproductrice	0,186 Kg	<input type="text"/>	
Cane,Barbarie reproductrice	0,794 Kg	<input type="text"/>	
Cane,Pékin (chair)	0,586 Kg	<input type="text"/>	
Cane,Pékin (ponte)	0,489 Kg	<input type="text"/>	
Cane,Pékin future reproductrice	0,227 Kg	<input type="text"/>	
Cane,Reproductrice (gras)	0,702 Kg	<input type="text"/>	
Canette,Barbarie label	0,062 Kg	<input type="text"/>	
Canette,Barbarie standard	0,046 Kg	<input type="text"/>	
Canette,Mulard à rôtir	0,088 Kg	<input type="text"/>	
Canette,Pékin	0,052 Kg	<input type="text"/>	
Chapon,Label	0,144 Kg	<input type="text"/>	
Chapon,Mini label	0,134 Kg	<input type="text"/>	
Chapon,Pintade label	0,125 Kg	<input type="text"/>	
Chapon,Standard	0,142 Kg	<input type="text"/>	
Coquelet,	0,013 Kg	<input type="text"/>	
Dinde,A rôtir biologique	0,082 Kg	<input type="text"/>	
Dinde,A rôtir label	0,080 Kg	<input type="text"/>	
Dinde,A rôtir standard	0,085 Kg	<input type="text"/>	
Dinde,Découpe (mixte, bio et label)	0,208 Kg	<input type="text"/>	
Dinde,Future reproductrice	0,588 Kg	<input type="text"/>	
Dinde,Lourde	0,341 Kg	<input type="text"/>	
Dinde,Médium	0,227 Kg	<input type="text"/>	
Dinde,Reproductrice	0,603 Kg	<input type="text"/>	
Faisan,22 semaines	0,085 Kg	<input type="text"/>	
Faisan,62 semaines	0,299 Kg	<input type="text"/>	
Faisan,Reproducteur	0,285 Kg	<input type="text"/>	
Oie,A rôtir	0,305 Kg	<input type="text"/>	
Oie,Grasse	0,071 Kg	<input type="text"/>	
Oie,Prête à gaver	0,168 Kg	<input type="text"/>	
Oie,Reproductrice (chair), par cycle de ponte	0,655 Kg	<input type="text"/>	
Oie,Reproductrice (grasse)	0,806 Kg	<input type="text"/>	

Perdrix,15 semaines	0,034 Kg	<input type="text"/>	
Perdrix,60 semaines	0,186 Kg	<input type="text"/>	
Perdrix,Reproductrice	0,181 Kg	<input type="text"/>	
Pigeons,Par couple	0,331 Kg	<input type="text"/>	
Pintade,Biologique (bâtiments fixes)	0,058 Kg	<input type="text"/>	
Pintade,Biologique (cabanes mobiles)	0,056 Kg	<input type="text"/>	
Pintade,Future reproductrice	0,090 Kg	<input type="text"/>	
Pintade,Label	0,069 Kg	<input type="text"/>	
Pintade,Reproductrice	0,220 Kg	<input type="text"/>	
Pintade,Standard	0,052 Kg	<input type="text"/>	
Poularde,Label	0,086 Kg	<input type="text"/>	
Poule,Pondeuse (reproductrice chair)	0,449 Kg	<input type="text"/>	
Poule,Pondeuse (reproductrice ponte)	0,313 Kg	<input type="text"/>	
Poule,Pondeuse biologique (œufs)	0,346 Kg	<input type="text"/>	
Poule,Pondeuse label (œufs)	0,375 Kg	<input type="text"/>	
Poule,Pondeuse plein air (œufs)	0,354 Kg	<input type="text"/>	
Poule,Pondeuse sol (œufs)	0,359 Kg	<input type="text"/>	
Poule,Pondeuse standard (œufs) - cage standard	0,349 Kg	<input type="text"/>	
Poule,Pondeuse standard (œufs) - cage, fosse profonde	0,242 Kg	<input type="text"/>	
Poule,Pondeuse standard (œufs) - cage, séchoir	0,401 Kg	<input type="text"/>	
Poulet,Biologique (bâtiments fixes)	0,062 Kg	<input type="text"/>	
Poulet,Biologique (cabanes mobiles)	0,055 Kg	<input type="text"/>	
Poulet,Label (bâtiments fixes)	0,057 Kg	<input type="text"/>	
Poulet,Label (cabanes mobiles)	0,056 Kg	<input type="text"/>	
Poulet,Standard	0,030 Kg	<input type="text"/>	
Poulet,Standard lourd	0,041 Kg	<input type="text"/>	
Poulet,Standard léger (export)	0,022 Kg	<input type="text"/>	
Poulette,Future reproductrice (ponte)	0,085 Kg	<input type="text"/>	
Poulette,Œufs - standard cage, label, bio et plein air	0,081 Kg	<input type="text"/>	
Poulette,Œufs - standard sol	0,083 Kg	<input type="text"/>	
Catégorie Lapins	Azote produit / animal	Nb animaux *	Qté d'azote produit par catégorie (kg de N)
Lapin produit, élevage engraisseur	0,044 Kg	<input type="text"/>	
Lapine, élevage naisseur	1,340 Kg	<input type="text"/>	
Lapine, élevage naisseur engraisseur	3,240 Kg	<input type="text"/>	
Quantité totale d'azote produite sur l'exploitation			kg de N
La quantité totale d'azote produite sur l'exploitation est la somme de la production d'azote épandable par animaux du déclarant. Cette production est obtenue pour chaque espèce animale par le nombre d'animaux multiplié par la production d'azote définie dans l'arrêté du 19/12/2011 relatif au programme d'actions national à mettre en œuvre dans les zones vulnérables afin de réduire la pollution des eaux par les			
Azote production hors sol, valeur mesurée **			kg de N
Azote production hors sol, valeur mesurée épandue **			kg de N

* Il est nécessaire d'indiquer le nombre d'animaux présents en moyenne ou produits sur la période sur laquelle porte la déclaration (cf règles de calcul dans l'arrêté du 19 décembre 2011)

** Valeur issue de mesures (en Kilogramme d'azote). A renseigner dans le cas où l'arrêté préfectoral le prévoit.

Quantité d'azote transitant par une installation de traitement du déclarant *		
III	Type de système de traitement **	
	Quantité d'azote entrant dans l'installation de traitement (IIIA)	kg de N
	dont quantité d'azote issue des effluents d'élevage	kg de N
	dont quantité d'azote non animal produit sur l'exploitation	kg de N
	Quantité d'azote restant après traitement (IIIB)	kg de N
	dont quantité sous forme d'un produit homologué ou normé	kg de N
	Quantité d'azote abattue par l'installation de traitement (IIIC)	kg de N (IIIA - IIIB)
	Part d'azote abattu par l'installation de traitement	% (IIIC / IIIA)

* Cette installation de traitement doit être située sur l'exploitation (par exemple : station de traitement aérobie, séchage, compostage, méthanisation ...)

** valeurs possibles : Méthanisation / Séchage / Compostage / Station de traitement / Plusieurs types de traitement

Quantité d'azote issu de fertilisants organiques non normés non homologués reçue par le déclarant						
IV	Identification du fournisseur (N° SIRET ou N° PACAGE)	Raison sociale	Quantité d'azote reçue	Part issue d'effluents d'élevage	Nature du fertilisant azoté**	Mode d'utilisation (Epan, Trait)*
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
Total azote organique reçu						kg de N
Quantité totale issue des effluents d'élevage						kg de N

* Epan : Épandage
Trait : Traitement

** LBP : Lisier brut (porc)
LBB : Lisier brut (bovin)
FBB : Fumier brut (bovins)
FBV : Fumier brut (volaille)
FBA : Fumier brut (porc et autres espèces)
D : Digestat non normé
BSTA : Boue issue d'une station de traitement de lisier non normé
ESTA : Effluent épuré issu d'une station de traitement de lisier
CSTA : Centrat issu d'une station de traitement de lisier non normé
AUTRE(org Animal) : Autre type d'effluent d'élevage, non normé
COM : Composts urbains (ordures ménagères...) non normés
BU : Boues (stations urbaines), non normées
BEI : Boues et autres Effluents Industriels, non normés
AVF : Algues vertes fraîches
DV : Déchets verts non normés

Les cadres en gris sont réservés à l'administration

Quantité d'azote organique de toute nature cédée par le déclarant						
V	Identification du receveur (N° SIRET ou N° PACAGE)	Raison sociale	Quantité d'azote organique cédée	Part issue d'effluents d'élevage	Nature du fertilisant azoté**	Mode d'utilisation (P.T.O)*
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
Total azote organique sorti						kg de N
Quantité totale issue d'effluents d'élevage						kg de N

* P : Épandage chez un prêteur de terre y compris après transport (agriculteur, légumes, ...)

T : Traitement externe après le transport

O : Vente ou cession à un intermédiaire

** LBP : Lisier brut (porc)

LBB : Lisier brut (bovin)

FBB : Fumier brut (bovins)

FBV : Fumier brut (volaille)

FBA : Fumier brut (porc et autres espèces)

D : Digestat non normé

DN : Digestat normé

FS : Fientes sèches

CLVN : Compost de litière de volaille normé

CLAN : Compost de litière autres espèces normé

ENP : Produit normé NP issu de lisier

BSTA : Boue issue d'une station de traitement de lisier non normé

BSTAN : Boue issue d'une station de traitement de lisier normé

ESTA : Effluent épuré issu d'une station de traitement de lisier

CSTA : Centrat issu d'une station de traitement de lisier non normé

CSTAN : Centrat issu d'une station de traitement de lisier normé

AUTRE(org Animal) : Autre type d'effluent d'élevage, non normé

AUTRE N(org Animal) : Autre type d'effluent d'élevage, normé

COM : Composts urbains (ordures ménagères...) non normés

COMN : Composts urbains (ordures ménagères...) normés

BU : Boues (stations urbaines), non normées

BUN : Boues (stations urbaines), normées

BEI : Boues et autres Effluents Industriels, non normés

BEIN : Boues et autres Effluents Industriels, normés

AVF : Algues vertes fraîches

AVCN : Compost d'algues vertes normé

DV : Déchets verts non normés

DVN : Déchets verts normés

AUTRE(non Animal) : Autre type d'effluent, non normé

AUTRE N(non Animal) : Autre type d'effluent, normé

Quantité d'azote issu de fertilisants azotés normés ou homologués (fertilisant minéraux y compris) épanchée par le déclarant

Attention : bien penser à indiquer les unités d'azote et non les quantités brutes d'engrais

VI	Type de fertilisant azoté*	Quantité d'azote épanchée	Part issue d'effluents d'élevage
		kg de N	%
		kg de N	%
		kg de N	%
		kg de N	%
		kg de N	%
		kg de N	%
		kg de N	%
		kg de N	%
		kg de N	%
		kg de N	%
Total des quantités d'azote issu de fertilisants normés ou homologués épanché			kg de N
Quantité totale issue des effluents d'élevage			kg de N

- * DN : Digestat normé
- FS : Fientes sèches
- CLVN : Compost de litière de volaille normé
- CLAN : Compost de litière autres espèces normé
- ENP : Produit normé NP issu de lisier
- BSTAN : Boue issue d'une station de traitement de lisier normé
- CSTAN : Centrat issu d'une station de traitement de lisier normé
- AUTRE N(org Animal) : Autre type d'effluent d'élevage, normé
- N miné : Azote minéral
- COMN : Composts urbains (ordures ménagères...) normés
- BUN : Boues (stations urbaines), normées
- BEIN : Boues et autres Effluents Industriels, normés
- AVCN : Compost d'algues vertes normé
- DVN : Déchets verts normés
- AUTRE N(non Animal) : Autre type d'effluent, normé

Variations des quantités d'azote de toute origine stockées

Type de fertilisant azoté	Part des effluents d'élevage	Stock début de période	Stock fin de période
	%	kg de N	kg de N
	%	kg de N	kg de N
	%	kg de N	kg de N
	%	kg de N	kg de N
	%	kg de N	kg de N
	%	kg de N	kg de N
	%	kg de N	kg de N
	%	kg de N	kg de N
	%	kg de N	kg de N
	%	kg de N	kg de N

VII

	Stock début de période	Stock fin de période
Quantité totale d'azote issu des fertilisants normés et homologués (y compris azote minéral)	kg de N VII B	kg de N VII A
Dont quantité totale issue des effluents d'élevage	kg de N VII D	kg de N VII C
	Stock début de période	Stock fin de période
Quantité totale d'azote issu de fertilisants organiques non normés non homologués	kg de N VII B	kg de N VII A
Dont quantité totale issue des effluents d'élevage	kg de N VII D	kg de N VII C
	Variation de stock total	kg de N VII A - VII B
	Variation de stock issu des effluents d'élevage	kg de N VII C - VII D

Calcul des valeurs caractéristiques et observations

VIII

Quantité d'azote total épandues par ha de SAU

kg de N / ha

Quantité d'azote issu des effluents d'élevage total
épandues par ha de SAU

kg de N / ha

Observations

Date et signature

Signé le : __/__/____

Il est rappelé qu'il est nécessaire de signer votre déclaration pour la valider afin qu'elle soit prise en compte par l'administration.